



ZONE DE DISTRIBUTION : TAUSSAC-MAURIAN

Conclusion sanitaire

2025

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique. Sur le plan physico-chimique, la teneur en baryum dépasse ponctuellement la limite de qualité. L'avis de l'Anses relatif à l'évaluation des risques sanitaires liés aux situations de dépassement de la limite de qualité du baryum dans les eaux destinées à la consommation humaine en date du 18 septembre 2015 conclut à une absence de risque sur la santé pour des teneurs inférieures à 2 mg/l. Le baryum est principalement d'origine naturelle. La valeur observée n'est pas de nature à justifier des restrictions d'usage compte tenue de l'avis de l'Anses et un suivi renforcé est mis en place afin de détecter toute évolution à la hausse de cette teneur. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : BORTHE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 23 personnes sur 1 commune (TAUSSAC-LA-BILLIERE). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE TAUSSAC LA BILLIERE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE TAUSSAC LA BILLIERE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 14

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024, 2025

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 9,5 mg/L

Valeur maxi : 20 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 296

Valeur maxi : 0 microgramme/L

Année prise en compte : 2023

TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 4

Valeur maxi : 0,45 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 3,58 °f

Valeur maxi : 3,79 °f

BARYUM

Élément principalement d'origine naturelle. Le maximum réglementaire est 0,7 mg/L sans toutefois présenter de risque pour la santé des consommateurs en deçà de 2 mg/L.

Nombre de prélèvements : 4

Valeur moyenne : 0,662 mg/L

Valeur maxi : 0,71 mg/L

Quelques conseils

ADOUCEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 08/08/2026

UDI 034001174

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.